



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction départementale
des Territoires
Jura

Mission
Développement
Durable

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE JURA

Le Jura se positionne en tête des départements de Franche-Comté en matière d'agriculture biologique avec ses :

- 8 645 ha consacrés au « bio », soit 4.5 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) départementale ;
- 128 exploitations concernées .

DONNEES GENERALES

Le Jura compte 39 % des exploitants en agriculture biologique de la Franche-Comté. Avec + 4,1 % d'augmentation entre 2007 et 2008, l'essor du nombre d'agriculteurs « bio » dans le Jura est le plus important de la région.

La SAU concernée par l'agriculture biologique dans le département au cours de la même période s'est accrue de 1.9 %.

147 transformateurs « bio » sont installés en Franche-Comté. Le Jura en compte 64, soit 43.54% du total (boulangeries, fruitières, ...), parmi lesquels 32 en produits laitiers, 12 en céréales, et 10 en viande.

	Exploitations		Surfaces agricoles				Evolution de la SAU entre 2007/2008	Transformateurs
	Nombre	Evolution du nombre 2008/2007	Bio (ha)	Conversion (ha)	Total (ha)	% SAU		
Doubs	107	+ 2,9%	6 484	652	7 136	3,3%	+ 1,6%	53
Haute-Saône	87	- 4,4%	6 118	277	6 395	2,7%	- 7,2%	19
Territoire de Belfort	6	0%	259		259	1,3%	- 26,4%	11
JURA	128	+ 4,1%	7 992	653	8 645	4,5%	+ 1,9%	64
Franche Comté	328	+ 1,2%	20 853	1 582	22 435	3,4%	- 1,4%	147

(Données de l'agence Bio 2008)

PRODUCTIONS VEGETALES EN MODE BIOLOGIQUE

Superficies en « bio » et en conversion (ha)

	Total (ha)	Céréales	Oléagineux	Protéagineux	Légumes	Fruits	Vignes	Plantes aromatiques et médicinales	Surface Toujours en Herbe (STH)	Autres fourrages	Total fourrages	Autres
JURA	8 645	977	76	50	15	13	188	1	5 313	1 638	6 950	374
Franche Comté	22 435	1 990	161	236	60	188	201	5	13 719	4 274	17 993	601
2007/2008 en FC	- 1,4%	+ 5,8%	+ 34,6%	- 33,8%	- 4,1%	- 1,1%	+ 9,4%	- 66,6%	+ 3,2%	- 12,6%	- 1%	- 26,6%

Le Jura dispose de la surface dédiée aux productions végétales « bio » la plus élevée de tous les départements franc-comtois, avec 38.53 % de la superficie régionale totale.

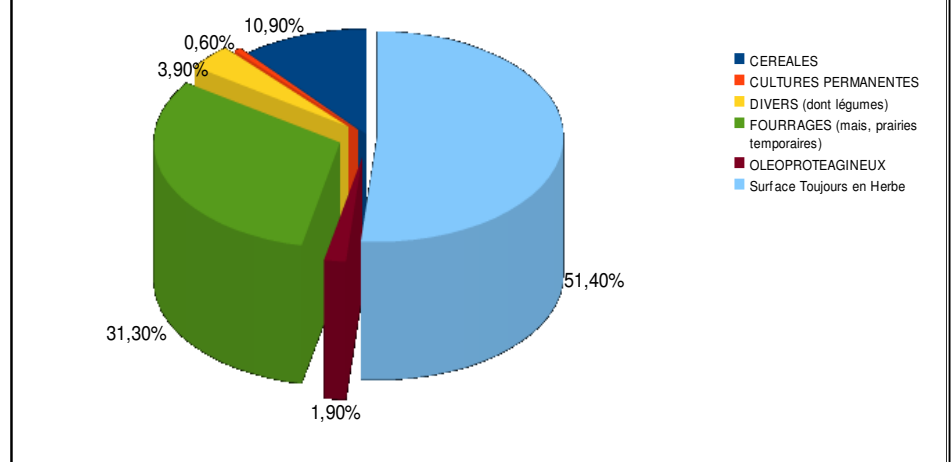
Dans le département, la surface toujours en herbe a enregistré la plus forte progression avec +11.70 % entre 2007 et 2008, alors que dans le même temps celle des autres fourrages diminuait de -21.78%. Quant aux céréales et aux oléa-protéagineux, à la vigne et aux légumes, leur surface a progressé respectivement de +4.90%, +7.14% et +10.58%.



© DDT, culture maraîchère biologique dans le Jura (2009).

REPARTITION DES SURFACES EN CULTURES BIOLOGIQUES DANS LE JURA

(2007) Source PACAGE: SRISE FC



SRISE : Service Régional de l'Information Statistique et Economique (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

La répartition des surfaces en cultures biologiques en 2007 dans le Jura présentée dans le graphique ci-dessus montre bien l'importance des fourrages qui prédominent avec 82.7% de la superficie totale : 51.4% de STH (surface toujours en herbe) et 31.3% de fourrages (maïs, prairies temporaires). Viennent ensuite les céréales avec 10.9 %.

La polyculture-élevage prédomine dans le département du Jura et la majorité des surfaces affectées à l'agriculture biologique concerne par conséquent ce type de productions.

Qu'est-ce qu'une SAU biologique, des fourrages biologiques ?

L'agriculture biologique préserve la fertilité des sols. Les engrais chimiques, les pesticides et les OGM sont interdits. Le recyclage des déchets de la ferme et l'utilisation d'engrais verts développent la fertilité de la terre et des traitements naturels peuvent être utilisés. Les semences doivent être également issues de l'agriculture biologique sans aucun traitement chimique.

PRODUCTIONS ANIMALES EN MODE BIOLOGIQUE

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'animaux issus de l'élevage biologique.

Le Jura compte 32.58 % des vaches laitières de Franche-Comté élevées en mode « bio », et 41.38% des vaches à viande.

A l'exception des vaches allaitantes (+2.76 %), laitières (+1.2%) et des brebis à viande (+226.7%), tous les autres élevages biologiques sont en baisse dans le Jura.

Malgré cela, le département reste le seul à compter des brebis à lait élevées en mode « bio » avec 92 bêtes.



© DDT, des Montbéliardes qui vont à la traite (2009).

	Vaches viande	Vaches lait	Brebis lait	Brebis viande	Total brebis	Chèvres	Truies reproductrices	Poulets	Poules
JURA	372	2 088	92	147	239	238	3	0	780
FC	899	6 408	92	819	911	779	38	3 550	6 963
2007/2008 en FC	- 9,9%	+ 2,7%	+ 73,6%	- 16,7%	- 12,1%	- 10,9%	+ 2,7%	+ 150%	- 2,8%

LA VITICULTURE

En Franche-Comté, 32 exploitations (136 ha) sont en culture biologique, et 65 ha en conversion, ce qui représente un total en 2008 de 201 ha.

Dans le Jura, les vignes couvrent environ 2 000 ha. La viticulture biologique concerne 10 à 12 % de cette superficie, soit 188 ha pour 27 exploitations.

La SAU consacrée à la viticulture « bio » a progressé de 10.6% entre 2007 et 2008 dans le Jura, contre 9.4% en Franche-Comté.



© CIVJ, le poulard (06/09/2007).

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA PAC (chiffres PACAGE/SRISE)

En 2008 dans le Jura :

- 91 exploitations « bio » (267 en Franche-Comté) ont bénéficié des aides de la PAC pour une surface de 7 721 ha (sans la vigne et le maraîchage) ;
- la part du « bio » parmi les déclarants PAC représentait 4.36 % des exploitants et 4.13% de la SAU (elle était respectivement de 3.6% et 3.15% en Franche-Comté) ;
- 40 producteurs de lait pratiquaient un élevage biologique, pour une production de 8 592 070 litres de lait, soit 3,9% des producteurs et 3,6% de la collecte.
En Franche-Comté, ces mêmes données étaient les suivantes : 126 éleveurs pour une production de 24 235 756 litres, soit 2,9% des producteurs et 2,4% de la collecte.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE « HORIZON 2012 »

Dans le cadre du projet « Grenelle Agriculture Biologique Horizon 2012 », l'objectif est d'atteindre 6 % de la SAU nationale en agriculture biologique.

Nous en sommes actuellement à :

- 2.12 % en France ;
- 3.4% en Franche-Comté (6^{ème} région) ;
- 4.5% dans le Jura (18^{ème} département).

Pour atteindre l'objectif de 6% dans le département, un peu plus de 2 700 ha supplémentaires devront être convertis au « bio » avant 2012 (réf AGRESTE : SAU des exploitations 2008).

LES AIDES A LA CONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

(15 mai 2009)

Aide à la Conversion à l'Agriculture Biologique sur 5 ans et plafonnée à 15 200 € par exploitation/an :

Maraîchage et arboriculture : 900 €/ha/an ;

Cultures légumières de plein champ, viticulture et Plantes Aromatiques et Médicinales : 350 €/ha/an ;

Cultures annuelles et prairies temporaires : 200 €/ha/an ;

Prairies permanentes et prairies temporaires à rotation longue et châtaigneraies : 100 €/ha/an.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale
des Territoires du Jura

Directeur de publication : Gérard Perrin

Comité de rédaction :

Claude Borcard, Jean-Luc Gomez, Florence Néret, Jean-Pierre Vuillemot

Mise en page : Florence Néret, Marc Pistoresi